



## Que retenir de cette enquête ?

- Le jugement porté par les enseignants de primaire sur **leur situation professionnelle reste très majoritairement négatif**, 58% ne s'estimant pas satisfaits contre seulement 42% (+5 points) déclarant l'être. Ils estiment par ailleurs que **leur profession s'est dégradée au cours des dernières années** (88%, -3 points par rapport à 2014) contre seulement 2% jugeant qu'elle s'est améliorée, et 10% que cela n'a pas évolué, un jugement partagé par les Français, quoique sensiblement plus mesuré (63%).
- Si le bilan sur la situation globale reste sévère, **l'état d'esprit des enseignants apparaît plus positif qu'en 2014**. Le stress et le sentiment d'impuissance restent fréquemment évoqués s'agissant de leur profession, mais ils se disent parallèlement, et davantage qu'il y a un an fiers d'exercer leur métier (80%, +7 points) et motivés (75%, +6 points).
- **La volonté de transmettre le savoir et la pédagogie** (59%) ainsi que **la réussite des élèves** (54%, +5 points par rapport à 2014) constituent les principales motivations des enseignants dans l'exercice de leur métier, les aspects plus personnels liés à la carrière n'émergeant qu'au second plan, même si **les attentes concernant le salaire** notamment restent, comme les années précédentes, très vives.
- **L'ambiance de travail** (77%, +4 points) et **de la diversité des contenus enseignés** (73%, +5 points) représentent des éléments de satisfaction importants pour les enseignants alors que le temps et la charge de travail et le salaire constituent toujours des points de crispation majeurs. Si le travail en équipe est largement reconnu pour les bénéfices qu'il apporte (70% le jugent indispensable), les enseignants regrettent de ne pas disposer de suffisamment de temps pour le pratiquer.
- **Le bilan concernant la qualité des relations des enseignants avec les différents acteurs de l'école est globalement positif**, à l'exception de celles entretenues avec l'Inspection et *a fortiori* le Ministère, jugées, comme les années précédentes assez sévèrement. Une relation

de confiance, plus dans le conseil et moins dans le jugement avec leur inspecteur est attendue de la part des enseignants.

- **Les APC suscitent une insatisfaction majeure** de la part des enseignants (81%), jugées inappropriées pour les élèves notamment, doublée **d'un déficit de formation** exprimé par une majorité d'entre eux (72%).
- Enfin, comme en 2014, au-delà de ces tendances d'ensemble, **des différences statistiques significatives apparaissent régulièrement dans l'enquête selon le profil et l'environnement de travail des enquêtés** : les femmes, les plus jeunes, les directeurs, les enseignants exerçant dans de petites écoles (1 à 3 classes) et en zone rurale témoignent ainsi d'un regard plus positif alors que les enseignants en Ile-de-France et ceux plus avancés dans leur carrière se montrent plus négatifs.

Dans le détail :

**Les enseignants expriment une insatisfaction majoritaire vis à vis de leur situation professionnelle ainsi que le sentiment que leur profession s'est dégradée au cours des dernières années mais restent fiers d'exercer ce métier et motivés.**

En dépit d'une amélioration sensible par rapport à 2014, **le jugement porté par les enseignants de primaire sur leur situation professionnelle reste très majoritairement négatif**, 58% ne s'estimant pas satisfaits contre seulement 42% (+5 points) déclarant l'être. Là encore on peut observer une distinction entre enseignants en zone rurale, plus nombreux à se montrer satisfaits (48%) que ceux situés dans les grandes agglomérations (39%). **L'ancienneté joue également un rôle majeur dans le niveau de satisfaction ressenti**, les enseignants en fonction depuis moins d'un an étant plus de deux fois plus satisfaits que ceux qui enseignent depuis plus de 20 ans (respectivement 71% et 34%).

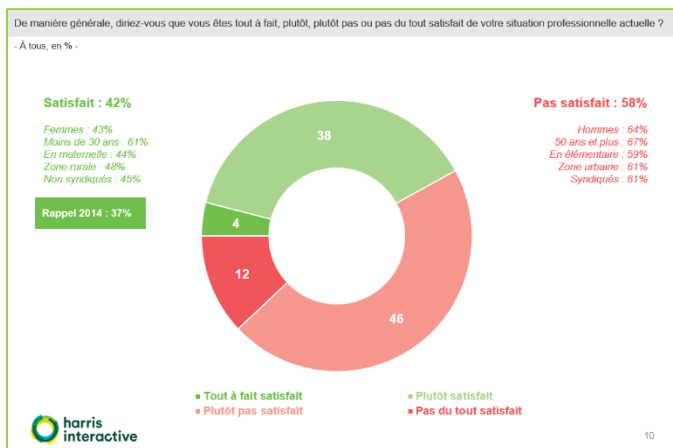
Ce constat s'inscrit dans un contexte où, rétrospectivement, une majorité d'enseignants estime

que **leur profession s'est dégradée au cours des dernières années** (88%, -3 points par rapport à 2014) contre seulement 2% jugeant qu'elle s'est améliorée, et 10% que cela n'a pas évolué. Les Français, quoique plus mesurés, partagent également le sentiment d'une dégradation de la profession (63%), 28% celui d'un statu quo et une infime minorité (8%) celui d'une amélioration.

Sur ce point également, le niveau de dégradation ressenti par les enseignants est corrélé à l'ancienneté d'exercice de la profession, les plus âgés étant plus enclins à faire ce constat négatif que les plus jeunes.

Si le bilan sur la situation globale reste sévère, l'état d'esprit des enseignants apparaît plus positif qu'en 2014. Ils se disent, et davantage qu'il y a un an, **fiers d'exercer leur métier** (80%, +7 points), **motivés** (75%, +6 points), un peu plus d'un sur deux heureux (53%, +7 points) voire pour un quart d'entre eux sereins (26% soit +7 points).

**Le mouvement inverse s'observe concernant les sentiments négatifs, toujours présents mais en léger reflux.** Le stress et l'impuissance constituent les sentiments négatifs les plus souvent évoqués, par 76% et 71% des enseignants, en recul de 3 et 6 points sur un an. La déception (63%), la colère

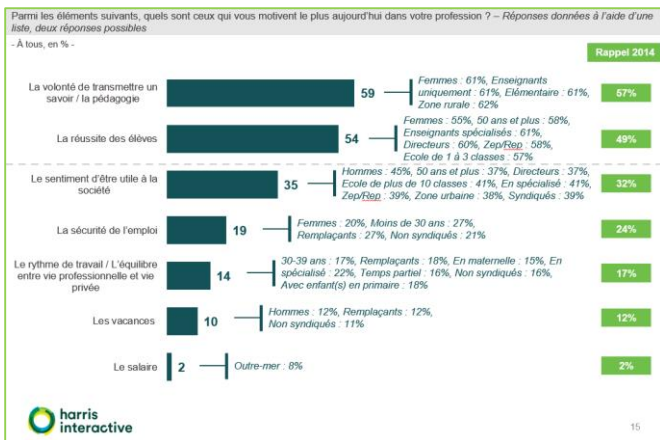


(62%) animent une majorité d'enseignants mais nettement moins qu'en 2014 (-9 et -8 points respectivement). Le sentiment de découragement concerne toujours une proportion non négligeable, mais minoritaire dans cette vague d'enquête, d'enseignants (49%). Enfin, dans une moindre mesure, 41% se disent animés par un sentiment de résignation, 33% de tristesse.

Au final, si une certaine tension reste perceptible lorsque les enseignants évoquent leur métier, à travers notamment le stress et l'impuissance souvent ressentis par ces derniers, les résultats observés dans cette vague d'enquête laissent à penser que le climat s'est quelque peu apaisé ou du moins que les crispations observées au moment de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires tendent à se dissiper.

**A l'instar des vagues d'enquête précédentes, cette nouvelle édition confirme l'importance et la place centrale qu'occupe le souci de l'élève pour les enseignants.** La volonté de transmettre le savoir et la pédagogie (59%) ainsi que la réussite des élèves (54%, +5 points par rapport à 2014)

émergent au premier rang des motivations des enseignants, loin devant d'autres considérations tels que le sentiment d'être utile à la société (35%) ou encore des aspects plus personnels tels que la sécurité de l'emploi (19%), le rythme de travail et la conciliation vie professionnelle et vie privée (14%), les vacances (10%) et très à la marge le salaire (2%).



Il est d'ailleurs à noter que **l'écart entre ces deux types de motivations, tournées vers l'élève d'une part, vers soi-même d'autre part**, s'est creusé entre 2014 et 2015, les premières s'affirmant avec plus de force que par le passé, quand les autres à l'inverse se trouvent nettement moins mises en avant.

Au-delà de ces éléments de motivations, **la satisfaction des enseignants à l'égard de leur métier s'articule principalement autour de l'ambiance de travail (77%, +4 points) et de la diversité des contenus enseignés (73%, +5 points).** Autres éléments positifs aux yeux d'une majorité d'enseignants, la répartition du temps de travail sur l'année (dates et durées des périodes de vacances) et la place du travail en équipe recueillent respectivement 56% et 51% d'avis positifs.

D'autres aspects patissent de jugements négatifs, qui contrastent assez fortement avec ceux évoqués ci-dessus. C'est le cas du temps et de la charge de travail, qui font l'objet de critiques importantes. 70% des enseignants se disent mécontents du temps de travail au sein de l'école, 74% de la répartition du temps de travail hebdomadaire et jusqu'à 80% de leur charge de travail, le temps alloué aux tâches administratives étant jugé particulièrement sévèrement (88%).

Enfin, le salaire, et dans des proportions quasi équivalente les formations et l'accompagnement mis à disposition suscitent toujours des niveaux de mécontentement très majoritaires (83% et 91% respectivement).

De manière logique, **c'est autour des éléments jugés les moins satisfaisants que se cristallisent les attentes plus ou moins prioritaires des enseignants.** Le salaire (69% des citations) se distingue toujours très nettement en tête des priorités attendues par les enseignants, loin devant l'amélioration des formations et de l'accompagnement (36%), la réduction du nombre de tâches administratives (32%, en recul de 6 points par rapport à 2014). Les attentes concernant une baisse de la charge de travail restent importantes (29%, stable), quand celles liées à une meilleure répartition du temps de travail hebdomadaire se renforcent nettement par rapport à la dernière enquête (25% des citations contre 13% en 2014).

D'autres attentes émergent également à des niveaux non négligeables, constants par rapport à 2014 : les opportunités d'évolutions de carrière (23%, mais en recul de 6 points sur un an) et dans une moindre mesure l'amélioration de son environnement de travail (20%).

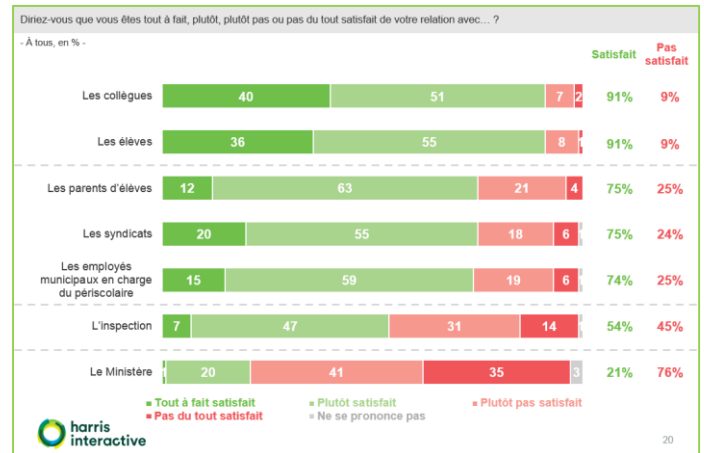
Les autres évolutions potentielles sont moins sollicitées par les enseignants, citées à moins de 20% et apparaissent comme contribuant peu au regard d'ensemble qu'ils posent sur de leur situation professionnelle.

Comme les années précédentes, **le bilan concernant la qualité des relations des enseignants avec les différents acteurs de l'école est globalement positif, à l'exception de celles entretenues avec l'inspection et le Ministère.** Ils se disent particulièrement satisfaits des relations qu'ils entretiennent avec leurs collègues (91%, dont 40% « tout à fait », + 6 points) et avec leurs élèves (91% dont 36% « tout à fait satisfaits »). L'appréciation des relations avec les parents d'élèves, les syndicats et les employés municipaux en charge du périscolaire bénéficient également de jugements majoritairement positifs (de

74% à 75%), avec toutefois une intensité moindre (de 12% à 20% de « tout à fait satisfait » selon les cas).

Les enseignants se montrent à l'inverse plus divisés concernant les liens entretenus avec l'Inspection (54% de satisfaits contre 45% de mécontents) et surtout avec le Ministère jugés négativement par une majorité d'entre eux (21% de satisfaits contre 76% de mécontents dont 35% très mécontents).

Les signes d'une atténuation des tensions mesurées au moment de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires se manifestent également à travers cet indicateur. Ceci peut contribuer à expliquer en partie l'amélioration observée en 2015 des relations avec les parents d'élèves (+5 points), les employés municipaux en charge du périscolaire (+ 4 points), l'Inspection (+5 points) et le Ministère (+11 points).



Dans le détail, on constate que le niveau de satisfaction tend à être plus élevé auprès des jeunes enseignants, des directeurs, de ceux qui travaillent en province et notamment dans des zones rurales, et dans de petites écoles.

### Des attentes d'évolution significatives dans les relations avec l'Inspection, jugées aujourd'hui insatisfaisantes

**Les enseignants perçoivent majoritairement l'inspection comme un moment stressant** (78% dont 46% « tout à fait »). Comme en 2014, **on n'observe pas de consensus concernant les aspects potentiellement positifs d'un tel exercice** : 53% le jugent constructif, 52% valorisant, 43% utile et 42% formateur, quand 44%, 45%, 54% et 55% partagent un avis contraire. Notons par ailleurs qu'une proportion non négligeable d'enseignants vit cette évaluation comme un moment frustrant (42%) voire infantilisant (44%). Dans le détail, on constate que les enseignants de petites écoles ou exerçant en milieu rural tendent à dresser un bilan sensiblement moins critique de l'inspection que les autres. Les plus jeunes se montrent également plus positifs que la moyenne.

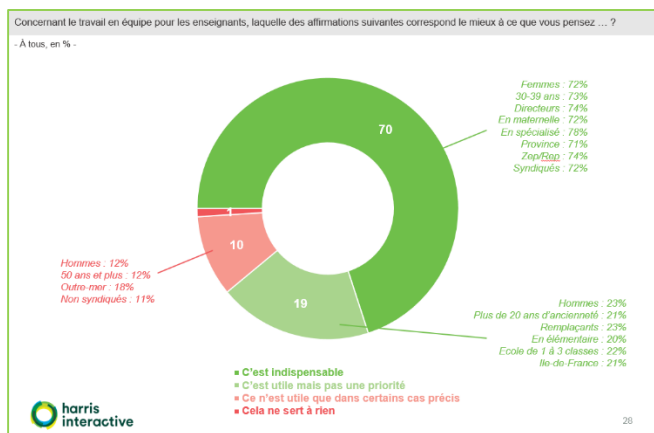
Pour améliorer cette relation, **plus de 9 enseignants sur 10 (dont plus d'un sur deux tout à fait) indiquent qu'ils souhaiteraient davantage avoir une relation de confiance avec leur inspecteur, plus dans le conseil et moins dans le jugement.** Si l'inspection n'est pas jugée inutile par les enseignants (seuls 31% partagent cet avis), des évolutions concernant les modalités qui la régissent et son rôle sont attendues. Ainsi, 87% aimeraient que les modalités d'inspection changent (une aspiration qui croît avec l'ancienneté) et 70% que le déroulement de la carrière des enseignants soit déconnecté des notes attribuées à l'issue des inspections.

### Les vertus du travail en équipe font largement consensus au sein des enseignants qui regrettent de ne pas disposer de plus de temps pour le pratiquer

Elément important de la satisfaction exprimée par les enseignants à l'égard de leur métier, **le travail en équipe est jugé indispensable par 70% d'entre eux.** 19% pensent que cela est utile mais pas prioritaire

quand seulement 10% estiment que ce n'est utile que dans certains cas précis et 1% que cela ne sert à rien.

Les enseignants de maternelle, et les directeurs sont particulièrement favorables à ce type de collaboration. Tout en ne niant pas ses vertus, les plus anciens et les enseignants en élémentaire se montrent toutefois moins attachés à cette pratique.



Loin de représenter une entrave à la liberté pédagogique des enseignants (seuls 10% partagent cet avis), cette émulation collective permet notamment selon plus de neuf enseignants sur dix (dont 55% tout à fait) de **trouver de meilleures solutions à un problème donné et de soutenir les initiatives à l'échelle de l'école.** 84% y voient également **une source de soutien psychologique importante.**

En dépit de bénéfices reconnus à la quasi-unanimité, le recours à ce travail en équipe **apparaît encore difficile et trop peu fréquent dans les faits.** Ainsi, 88% déplorent de ne pas trouver de temps pour le pratiquer compte tenu de l'organisation actuelle, et 81% aimeraient pouvoir s'y adonner plus souvent. Les femmes et les enseignants les plus jeunes se montrent particulièrement favorables à ce type de collaboration.



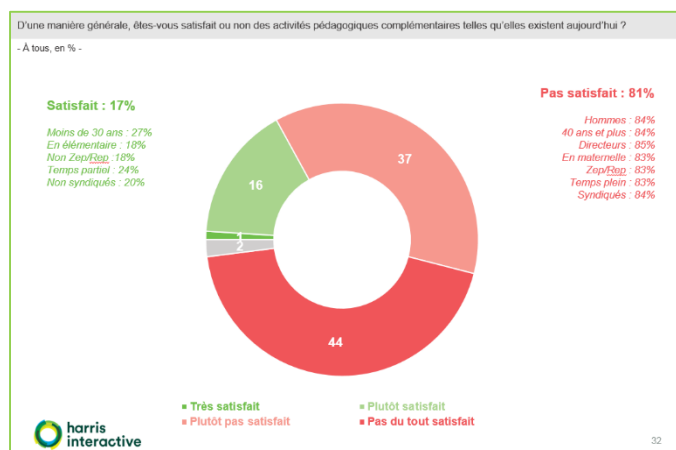
**Les APC suscitent une insatisfaction majeure de la part des enseignants, jugées inappropriées notamment pour les élèves, doublée d'un déficit de formation exprimé par une majorité d'entre eux**

**Les activités pédagogiques complémentaires telles qu'elles existent aujourd'hui suscitent l'insatisfaction de plus de huit enseignants sur dix (81%, dont 44% « pas du tout satisfaits ») contre seulement 17% qui se déclarent satisfaits.** Ce regard critique est particulièrement répandu auprès des enseignants de maternelle (83%), de ceux exerçant dans les ZEP/REP (83%), de même qu'au sein de ceux étant en deuxième partie de carrière (84%) alors que les plus jeunes sont plus enclins à les juger positivement.

Plusieurs éléments permettent de **comprendre le faible enthousiasme** des enseignants pour ces activités pédagogiques complémentaires, dont **quatre qui se distinguent de manière significative et relativement consensuelle**. En effet, plus de 8 enseignants sur 10 considèrent que les APC sont fatigantes pour les enfants en difficulté (81%), chronophages pour eux (84%) et 88% s'accordent à penser qu'il existe de meilleures solutions pour aider les élèves en difficulté. Enfin, le fait que les enseignants ne s'estiment pas suffisamment formés sur ces ateliers (72%) participent sans doute également à cette réserve majoritaire.

**Le contenu des APC et leur capacité à permettre aux élèves en difficulté d'être mieux suivis fait débat** : 43% des enseignants pensent que les APC devraient porter exclusivement sur les fondamentaux quand 53% partagent un avis contraire. De la même manière, 43% perçoivent ces heures comme un soutien utile aux élèves en difficulté quand 55% n'en sont au contraire pas convaincus.

Les enseignants jugent que les APC ne permettent pas de mener à bien des projets qu'ils n'auraient pas eu le temps de faire avec le reste de la classe (67%). Enfin, ils estiment que ces heures n'entrent pas en concurrence, de leur point de vue, avec les activités périscolaires (63% contre 34% qui partagent un avis contraire).



Sur ce point, les jeunes enseignants sont sensiblement plus nombreux que la moyenne à souligner les bénéfices potentiels de tels ateliers, 62% d'entre eux jugeant qu'ils peuvent permettre de soutenir les élèves en difficulté (contre 43% en moyenne) et 39% (contre 30% en moyenne) que ces heures permettent de mettre en place des projets en complément de ce qui est fait en classe.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

***Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut – Harris Interactive –, la taille de l'échantillon.***

#### ***A propos de Harris Interactive***

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international.

Animé par l'énergie de la passion, porté par l'innovation et convaincu que le marché est en pleine mutation, Harris Interactive accompagne ses clients face à leurs nouveaux challenges et repense avec eux le métier des études.

Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière études.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur [www.harris-interactive.fr](http://www.harris-interactive.fr), [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

#### **Contacts Harris Interactive en France :**

Laurence Lavernhe - 39 rue Crozatier - 75012 Paris - Tel: 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 -

[llavernhe@harrisinteractive.fr](mailto:llavernhe@harrisinteractive.fr)

Jean-Daniel Lévy - Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - [jdlevy@harrisinteractive.fr](mailto:jdlevy@harrisinteractive.fr)